

La Bibliothèque Mazarine : Rapport de stage

Frédéric Manfrin

Sous la direction de Christian Péligray
Directeur de la Bibliothèque Mazarine

Remerciements

Je remercie M. Péligray, directeur de la Bibliothèque Mazarine, de m'avoir accueilli dans son établissement. Sa grande disponibilité et ses conseils m'ont été très précieux.

Je remercie aussi tout le personnel de la bibliothèque, pour les nombreux documents qu'il a pu me fournir pour alimenter ma réflexion, et pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail. Un grand merci aux conservateurs, pour m'avoir fait découvrir de multiples facettes du métier.

Enfin, je souhaite remercier Mme Delmas et M. Varry pour toute l'aide qu'ils ont pu m'apporter.

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION	5
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE ACTUELLE	7
1. Mise en perspective historique	7
1.1. Les origines	7
1.2. Une histoire mouvementée	8
1.3. Une bibliothèque de grand établissement	8
2. La constitution des collections	9
2.1. Les fonds anciens	9
2.2. Le dépôt légal	9
2.3. Les entrées récentes : acquisitions et dons.....	10
3. Des cartes à jouer au SUDOC	11
3.1. Les catalogues de la Bibliothèque Mazarine.....	11
3.2. L'informatisation.....	11
3.3. La participation au SUDOC.....	12
MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET PROJETS EN COURS	14
1. Fonctionnement	14
1.1. La plus ancienne bibliothèque publique de France	14
1.2. La conservation du patrimoine écrit.....	15
1.3. La communication la plus large possible.....	16
2. Moyens	17
2.1. Les tutelles de la Bibliothèque Mazarine	17
2.2. Le personnel de la bibliothèque	18
2.3. Le public	19
3. Réalisations en cours	20
3.1. Traitement des collections	20
3.2. Poursuite de l'informatisation.....	22
3.3. Projets.....	23
ACTIVITÉS DE STAGE	25
1. Participation à la vie de la bibliothèque	25
1.1. Les activités quotidiennes	25
1.2. Les réunions internes	26
1.3. Colloques et visites	28
2. La communication des fonds anciens, rares et précieux	29
2.1. Préparation et observation	29
2.2. Réalisation d'un audit interne.....	30
2.3. Conclusions et élaboration d'une charte	31

CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34
TABLE DES ANNEXES	35

Introduction

Lors du choix du stage d'étude, un sujet a d'abord retenu mon attention : « La communication au public des ouvrages anciens et/ou précieux : situation actuelle, nouvelles approches et perspectives ». Il est aisément de trouver des informations sur les problèmes de conservation des fonds anciens et précieux, mais je ne connaissais aucun document portant sur la communication à proprement parler. C'est à ce moment que j'ai vu quel était l'établissement qui soumettait le sujet : la Bibliothèque Mazarine. Je me souvenais l'avoir visité, comme on visite une galerie d'art, et j'avais appris qu'elle était l'une des six bibliothèques dites « de grands établissements ». Le sujet d'étude m'intéressait, la bibliothèque qui le proposait m'intriguait : voilà comment s'est fait mon choix.

Après l'affectation définitive des stages d'études, j'ai pris un rendez-vous avec M. Péligray, le directeur de la Bibliothèque Mazarine, pour un premier contact et une nouvelle visite, approfondie celle-ci. Lors de notre premier entretien, le sujet a commencé à se préciser : il s'agissait de conduire une réflexion à la fois théorique et pratique sur les différents aspects que recouvre le mot de communication.

Sur le plan théorique, il s'agissait de réfléchir au vieux dilemme qui oppose la conservation à la communication, à l'origine des deux grandes doctrines qui divisent les professionnels des bibliothèques, et de voir comment la bibliothèque Mazarine pouvait se positionner dans cette dialectique. Une seconde question était sous-jacente : que recouvre l'appellation « fonds anciens, rares et précieux » ?

Sur le plan pratique, quelles étaient les précautions à prendre pour manipuler des livres anciens, rares ou précieux ? Quel matériel utiliser pour transporter ces documents, pour les installer aux places de lecteurs ?

Conformément à l'esprit du stage d'étude, le meilleur moyen de pouvoir répondre de manière pertinente était de participer à la vie de la Bibliothèque Mazarine. Il était nécessaire d'en comprendre l'histoire, les évolutions, les missions. Il était important de la placer dans le panorama des bibliothèques françaises. Ce rapport tente de rendre compte de ce que j'ai pu percevoir du fonctionnement de la bibliothèque Mazarine.

Il m'a paru important, dans un premier temps, de replacer la Bibliothèque Mazarine dans une perspective historique, car il est difficile de comprendre l'établissement, ses collections et ses catalogues en se limitant à une observation de la situation actuelle.

La seconde partie traite plus précisément du fonctionnement, des dernières réalisations et des projets en cours à la bibliothèque. Enfin la dernière partie décrira quel a été mon travail au sein de l'équipe de la Bibliothèque Mazarine, et la découverte concrète du métier de conservateur.

De la bibliothèque du Collège des Quatre-Nations à la bibliothèque actuelle

1. Mise en perspective historique

1.1. Les origines

La Bibliothèque Mazarine doit sa naissance à deux individus remarquables : le cardinal Mazarin, bien sûr, qui lui a donné son nom, et Gabriel Naudé, son bibliothécaire, qui a parcouru l'Europe pour enrichir les collections de son maître, et en a établi le premier catalogue.

La collection de Mazarin était l'une des plus riches et des plus précieuses d'Europe. Installée à l'origine dans la demeure particulière de l'homme d'État (qui par les hasards de l'histoire est devenue la Bibliothèque Nationale), elle rejoignit, à la fin du 17^{ème} Siècle, le collège des Quatre-Nations, dans les bâtiments duquel elle se trouve encore aujourd'hui. Les galeries et le décor à colonnes dessinés par Pierre Le Muet pour la demeure de Mazarin furent remontés dans les locaux du collège.

Les travaux furent longs, et la Bibliothèque Mazarine ne fut ouverte au public qu'en 1689. Conformément aux dispositions testamentaires du cardinal, elle accueillit « tous les gens de Lettres, deux fois par chaque semaine ».

C'est dans ce décor prestigieux de bibliothèque de l'époque classique, à la fois cabinet d'érudit et musée, avec ses bustes antiques et ses objets remarquables, que la Bibliothèque Mazarine accueille ses lecteurs. Il est important de souligner tout de suite qu'une salle de lecture classée est à la fois une chance et une contrainte : les possibilités d'aménagement sont restreintes et nécessitent l'accord de l'architecte des Monuments Historiques.

1.2. **Une histoire mouvementée**

Bibliothèque de collège sous l'Ancien Régime, elle n'eut pas à souffrir de la Révolution. Alors que le Collège des Quatre-Nations fut fermé, la Bibliothèque Mazarine, qui était considérée comme une bibliothèque publique, continua à ouvrir ses portes aux lecteurs. Elle s'enrichit des confiscations révolutionnaires, grâce à son zélé bibliothécaire, l'abbé Leblond.

Pendant le 19^{ème} Siècle, la Bibliothèque Mazarine vécut une existence mouvementée. D'abord rattachée à la bibliothèque de l'Institut, elle fut dépouillée de ses collections d'estampes en 1860, puis menacée de démolition par les travaux d'Haussmann. Sauvée par la volonté de Napoléon III, elle devait cependant être spoliée par les échanges d'ouvrages rares commandités par Léopold Delisle. De 1930 à 1945, elle fut rattachée à la Bibliothèque Nationale, dont elle forma un des départements

En 1945, une ordonnance la rattacha à l'Institut de France : la Bibliothèque Mazarine devint une bibliothèque de grand établissement, statut qu'elle a gardé jusqu'à nos jours.

1.3. **Une bibliothèque de grand établissement**

Dans le Journal Officiel du 13 janvier 1945, la Bibliothèque Mazarine est détachée de la « Réunion des bibliothèques nationales » dont elle faisait partie depuis 1923. Elle est rattachée administrativement à l'Institut de France, sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale. A ce titre, et sous l'égide de l'Agence bibliographique de l'Enseignement Supérieur, elle participe au Système universitaire de Documentation.

Dans un entretien qu'elle nous a accordé au début de notre stage, Mme Pastoureau, directeur de la Bibliothèque de l'Institut, soulignait la position originale de la Bibliothèque Mazarine, longtemps indépendante de l'Institut, mais qui, partageant les mêmes locaux, a fini par être rattachée à lui. M. Péligray, tout en rappelant les liens forts qui unissent désormais la Bibliothèque Mazarine à l'Institut de France, la définit justement comme « une bibliothèque publique à vocation universitaire ».

2. La constitution des collections

2.1. Les fonds anciens

Les collections de la Bibliothèque Mazarine ont pour noyau la bibliothèque privée du cardinal Mazarin, dispersée sous la Fronde et reconstituée par Gabriel Naudé. On estime qu'elle comprenait environ 40 000 volumes. Dès 1668, Colbert fit procéder à la saisie de la collection de manuscrits du Cardinal aujourd'hui conservés à la BnF. La bibliothèque du collège des Quatre-Nations s'enrichit un peu au 18^{ème} Siècle, mais c'est la Révolution qui contribua largement à l'accroissement des collections. L'abbé Leblond eut l'opportunité de choisir des livres dans les dépôts littéraires. L'ensemble des manuscrits conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Mazarine provient des confiscations révolutionnaires. Ce furent près de 50 000 ouvrages qui rejoignirent les collections de la Bibliothèque des Quatre-Nations. Si l'on ajoute les dons et les acquisitions des 19^{ème} et 20^{ème} Siècles, on peut estimer les fonds anciens de la Bibliothèque Mazarine à environ 180 000 ouvrages. Ils figurent parmi les plus importants de France, autant par le nombre d'ouvrages que par leur exceptionnelle richesse.

2.2. Le dépôt légal

Au 19^{ème} Siècle déjà, la Bibliothèque Mazarine était l'hôte de la Bibliothèque des Sociétés Savantes. A la suite d'un arrêté du 15 janvier 1926, alors qu'elle était rattachée à la Réunion des bibliothèques nationales, elle bénéficia d'un des quatre exemplaires du dépôt légal donnés à la Bibliothèque Nationale pour les ouvrages concernant l'histoire locale et régionale de la France. Malgré son changement de statut, la bibliothèque continue à en bénéficier aujourd'hui : c'est là un trait distinctif de ses collections, notamment dans le domaine des périodiques. Ainsi la Bibliothèque Mazarine conserve de nombreuses revues de sociétés savantes, parfois très difficiles à trouver. Il est intéressant de noter que ces périodiques représentent presque la moitié des demandes de prêt entre bibliothèques.

Les réflexions actuelles sur le dépôt légal ont fait craindre un arrêt des versements à la Bibliothèque Mazarine (la BnF ne souhaitant recevoir que deux exemplaires au lieu de quatre). Toutefois, il semblerait que la Bibliothèque continuera à bénéficier du dépôt légal, mais recevra un exemplaire de conservation. Cela risque d'avoir des conséquences sensibles sur la communication des documents et notamment sur le prêt entre bibliothèques.

2.3. Les entrées récentes : acquisitions et dons

Depuis le 19^{ème} Siècle, la Bibliothèque Mazarine a reçu de nombreux dons qui ont enrichi ses collections. Pour ne citer que les principaux, le don Faugère, regroupant de nombreux documents sur Pascal et le jansénisme, les papiers Lebrun (correspondance littéraire du 19^{ème} Siècle), le fonds Faralicq (très beau fonds bibliophilique, riche notamment en livres d'heures manuscrits) et tout récemment, le fonds du docteur Marcel Chatillon sur l'histoire des Antilles.

Les crédits d'acquisition de la Bibliothèque Mazarine s'élèvent à environ 80 000 € par an. Les achats s'effectuent dans le cadre d'une politique documentaire visant à renforcer les domaines d'excellence de la bibliothèque : histoire médiévale, histoire intellectuelle, religieuse et artistique de l'époque moderne, histoire du livre, littérature, histoire générale et histoire locale et régionale de la France. Ainsi on peut estimer l'ensemble des collections de la bibliothèque à environ 500 000 volumes et à 2600 périodiques dont 650 vivants.

L'exiguïté des locaux a rendu nécessaire l'envoi d'une partie des collections au Centre technique du Livre. Pour permettre l'accroissement des collections, ces refoulements n'ont pas été la seule mesure prise par l'équipe des conservateurs : certains ouvrages dont la présence à la bibliothèque Mazarine ne se justifiait pas, comme les collections du Journal Officiel ou le Bulletin des lois, ont été donnés à des bibliothèques en ayant davantage l'utilité (la bibliothèque Cujas par exemple).

3. Des cartes à jouer au SUDOC

3.1. Les catalogues de la Bibliothèque Mazarine

Depuis la fin du 17^{ème} Siècle, le catalogue des ouvrages conservés à la Bibliothèque Mazarine a été refondu à quatre reprises. Il est intéressant de constater que la bibliothèque conserve encore tous ces divers instruments de travail, témoignage précieux de l'enrichissement des collections, mais aussi de l'évolution des pratiques bibliothéconomiques. Ainsi le catalogue effectué sur le dos de cartes à jouer (entre 40 et 50 000) par le bibliothécaire Desmarais au milieu du 18^{ème} Siècle est l'un des tous premiers au monde à utiliser la « fiche ».

La Bibliothèque Mazarine possède des catalogues imprimés pour les manuscrits (réalisé par Molinier entre 1882 et 1884, en quatre volumes, dans le *Catalogue Général des Manuscrits des bibliothèques publiques* avec un supplément en deux volumes réalisé par l'ancien directeur, Pierre Gasnault) et les incunables (catalogue réalisé par Denise Hillard à la fin des années 1980, reprenant et corrigéant celui établi à la fin du 19^{ème} Siècle par Marais et Dufresne de Saint-Léon). Les catalogues sur registres ou fiches séparent les collections en tranches chronologiques, distinguant fonds ancien, fonds moyen (recouvrant en gros le 19^{ème} Siècle) et fonds moderne. A ce catalogue général s'ajoute des catalogues sur fiches particuliers, pour les imprimeurs-libraires et pour les provenances notamment.

A Partir des années 1990, la réflexion qui a été menée pour l'informatisation du catalogue de la Bibliothèque Mazarine a été accompagnée de la volonté d'uniformiser le catalogue, pour éviter au lecteur les incessants va-et-vient entre les différents instruments de travail.

3.2. L'informatisation

Le Système Intégré de Gestion choisi pour l'informatisation de la Bibliothèque Mazarine a été Aleph, produit de la Société Ex-Libris. Depuis 1999, les ouvrages entrants à la Bibliothèque lors des acquisitions ou par le dépôt légal sont

directement catalogués dans Aleph. Les premières phases de conversion rétrospective ont permis de mettre le catalogue en ligne avec environ 100 000 notices recouvrant tous les ouvrages du 20^{ème} Siècle, une partie des ouvrages du 19^{ème} Siècle, et environ 15 000 notices de livres anciens qui avaient été recatalogués sur fiches dactylographiées en suivant les normes ISBD-A. Pour compléter ce catalogue en ligne, la Bibliothèque Mazarine suit plusieurs voies : outre le catalogage des acquisitions, les catalogues imprimés (manuscrits médiévaux et incunables) ont été saisis dans le SIGB, les ouvrages du fonds ancien sont recatalogués en suivant les normes bibliographiques ISBD-A. Ce travail énorme porte sur des ensembles cohérents à l'intérieur du fonds ancien. Actuellement les efforts de catalogage du fonds ancien portent sur les hébreuïca, les imprimés espagnols du 16^{ème} Siècle, les ouvrages en langue anglaise ou imprimés dans des pays anglophones (collaboration au Eighteenth century Short Title Catalog), les actes du Parlement de Paris, les Mazarinades...

3.3. La participation au SUDOC

En tant que bibliothèque sous la tutelle du ministère de l'Éducation Nationale, la Bibliothèque Mazarine collabore au Système Universitaire de Documentation, géré par l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, qu'elle a intégré en février 2002. Si pour le moment tous les ouvrages présents dans Aleph ne se trouvent pas dans le SUDOC, la Bibliothèque Mazarine ayant choisi de ne pas faire la remontée initiale, à terme, l'intégralité du catalogue figurera dans le catalogue collectif. Toutefois, la conversion rétrospective de près de 15 000 notices d'ouvrages antérieurs à 1800, a largement contribué à augmenter le nombre des notices fonds anciens du SUDOC (les notices de la Bibliothèque Mazarine représentent plus d'un dixième des notices fonds anciens dans le catalogue collectif).

La Bibliothèque Mazarine participe aussi activement à certains groupes de travail de l'ABES, et notamment ceux concernant le catalogage des livres anciens.

L'impact de la participation au SUDOC est pour le moment difficile à mesurer sur le public de la bibliothèque, d'autant plus que le catalogue est accessible

également par le site Internet de la bibliothèque. Toutefois, il est fréquent qu'un lecteur explique que grâce à Internet il a pu localiser un ouvrage l'intéressant. Ainsi, que ce soit par son informatisation, ou par la réalisation de son site Internet, consulté par plus de 80 000 visiteurs depuis son ouverture en janvier 2001, la Bibliothèque Mazarine, riche de son histoire, de ses collections et de ses traditions, a su montrer qu'elle était aussi soucieuse d'offrir à son public des outils modernes et adaptés aux nouveaux modes de recherche.

Missions, fonctionnement et projets en cours

1. Fonctionnement

1.1. La plus ancienne bibliothèque publique de France

Les conditions d'accès à la Bibliothèque Mazarine sont simples : la bibliothèque est ouverte à tous, sans justifier d'un niveau d'étude suffisant ou d'un sujet de recherche nécessitant la consultation de ses fonds. Il suffit au candidat lecteur de s'inscrire, en présentant une pièce d'identité. Les personnes âgées de moins de 18 ans doivent présenter une simple autorisation parentale. La Bibliothèque offre trois types de cartes de lecteur : un laissez-passer gratuit valable pour deux journées de travail consécutives, une carte de dix entrées donnant lieu au paiement d'un droit de 7,50 € et une carte annuelle donnant lieu au paiement d'un droit de 15 €.

Comme pour la plupart des bibliothèques à vocation patrimoniale, il n'y a pas de libre accès. La grande majorité des documents se trouve en magasin. On trouve des usuels en salle de lecture, mais relativement peu. La salle de lecture de la bibliothèque étant classée aux Monuments Historiques, il a paru souhaitable à la direction de l'établissement de limiter les usuels aux rayonnages bas de la petite galerie, afin de conserver au maximum l'aspect de la bibliothèque ancienne, ce qui explique le nombre limité d'ouvrages usuels en accès libre (environ 3 000) ; les collections d'usuels de la bibliothèque sont importantes, mais de nombreux titres sont en magasin. De même les derniers numéros d'une quarantaine de périodiques sont en accès libre dans la salle de lecture.

Les documents sont tous consultables sur place. Il n'y a pas de prêt à domicile. Le prêt entre bibliothèques ne concerne que les ouvrages du fonds moderne.

La Bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00 (40 heures d'ouverture hebdomadaire). Outre la fermeture annuelle, du 1^{er} au 15 août, la vie de la Bibliothèque est rythmée par les séances de l'Institut. Les jours de séance solennelle, la Bibliothèque Mazarine ferme ses portes à 13h00. De même, le chancelier de l'Institut peut décider d'accorder des fermetures exceptionnelles (cette année, le vendredi 12 novembre, par exemple).

1.2. La conservation du patrimoine écrit

L'exceptionnelle richesse de ses collections a naturellement fait de la Bibliothèque Mazarine une bibliothèque à vocation d'abord patrimoniale.

La Réserve, qui s'est constituée pour une large part au courant du 19^{ème} Siècle, regroupe environ 20 000 documents. Il est à noter d'ailleurs que les fonds de la Bibliothèque Mazarine sont tellement riches que de nombreux ouvrages qui traditionnellement sont voués à être mis en Réserve, figurent, par manque de place, au fonds général. Sont regroupés à la Réserve l'ensemble des manuscrits, les incunables, les reliures les plus précieuses, l'ensemble des mazarinades, les livres dont on ne connaît que très peu d'exemplaires (voire aucun autre), les ouvrages aux armes du cardinal Mazarin.

A l'intérieur même de la Réserve, peut-être à la suite des deux guerres mondiales pendant lesquelles les ouvrages les plus précieux avaient été mis à l'abri, s'est constitué ce que le personnel de la bibliothèque appelle la Grande Réserve : elle regroupe les plus beaux manuscrits, les incunables très précieux parmi lesquels la célèbre Bible de Gutenberg, les plus belles reliures. Cette Grande Réserve compte environ 650 documents.

Pour garantir la bonne conservation des ouvrages, des programmes de dépoussiérage des magasins et d'entretien des reliures ont été mis en place. Les locaux anciens ne permettent pas des conditions de conservation parfaites, mais le bon état général des collections montre avec quel soin elles ont été traitées au fil du temps.

Lorsqu'un ouvrage est abîmé, un atelier de restauration, fonctionnant au sein même de la bibliothèque, effectue la remise en état de celui-ci, donnant ainsi à la

bibliothèque une grande souplesse quant au traitement des collections. Il est à noter que les collections des 19^{ème} et 20^{ème} Siècles sont relativement épargnées pour le moment par les problèmes liés à l'acidité du papier, ce qui permet à l'atelier de restauration de se consacrer presque entièrement à la préservation du fonds ancien.

1.3. La communication la plus large possible

La politique de la Bibliothèque Mazarine est claire : il s'agit de communiquer le plus largement possible les ouvrages de ses collections. Pour les ouvrages du fonds général, il n'y a pas de restrictions particulières (sauf si le livre demandé est en mauvais état). En ce qui concerne la Réserve, la communication s'effectue après avis du président de salle. Lorsque des exemplaires de substitution existent (notamment les microfilms pour le texte des manuscrits et les images numérisées des enluminures dans la base Liber Floridus), le lecteur est incité à les utiliser en priorité, mais il lui est généralement possible de voir l'original au moins une fois. La communication des ouvrages de la Réserve se fait à des tables de lecture particulières, les plus proches des bureaux de l'accueil.

Dans la salle de lecture, tous les ouvrages sont manipulés dans les meilleures conditions possibles : les lecteurs ont à leur disposition des cubes en mousse, des futons, des serpentins et des lutrins réglables destinés à la fois à améliorer la bonne tenue du livre et à offrir davantage de confort de lecture.

La fréquentation relativement faible de la Bibliothèque Mazarine (cf. point 2.3) a naturellement conduit à favoriser un service au lecteur de qualité en matière de renseignements bibliographiques, de pistes de recherche, mais aussi, dans l'autre sens, de connaissance des travaux des lecteurs. Cette relation privilégiée avec les lecteurs a permis entre autres choses d'établir une ébauche de catalogue des hebraïca conservés à la Bibliothèque : aucun membre du personnel ne connaissant l'hébreu, c'est un lecteur qui, par une gros travail de recherche, a permis au moins la translittération des titres et des auteurs, ainsi que l'identification des ouvrages rares qui méritaient d'être placés à la Réserve.

2. Moyens

2.1. Les tutelles de la Bibliothèque Mazarine

La Bibliothèque Mazarine, on l'a vu, est rattachée administrativement à l'Institut de France. Autrement dit, le supérieur hiérarchique du directeur de la bibliothèque est le chancelier de l'Institut, M. Pierre Messmer. L'ensemble des crédits de fonctionnement et d'investissement (286 000 € en 2004) est géré par les services administratifs de l'Institut, et ce depuis une date relativement récente : il y a une dizaine d'année, le Ministère gérait directement la moitié des crédits qui étaient alloués à la bibliothèque, l'autre moitié étant gérée par l'Institut. Pour établir la politique générale de la Bibliothèque Mazarine et de la Bibliothèque de l'Institut, une commission des bibliothèques, formée de membres des cinq académies et du chancelier de l'Institut, se réunit deux fois par an. Les relations entre la Bibliothèque Mazarine et l'Institut sont donc très étroites : si l'administration de l'Institut ne se préoccupe guère de politique documentaire, laissant ainsi une grande liberté de manœuvre aux professionnels des bibliothèques, il n'en va pas de même pour les questions de locaux. Pour prendre deux exemples concrets : le système électrique de la bibliothèque date d'une cinquantaine d'années. Il aura fallu près de dix ans d'efforts incessants à la direction de la Bibliothèque Mazarine pour obtenir des crédits permettant une réfection partielle de l'installation. Autre exemple : l'Institut est un peu à l'étroit dans les bâtiments du quai de Conti et les deux bibliothèques, avec leurs magasins, sont gourmandes en espace. Un projet à l'étude, visant à créer des salles de réunion pour les académies, et notamment pour l'académie des Sciences, propose de détruire les magasins autoporteurs contenant une partie des collections de la Bibliothèque Mazarine et l'essentiel des collections de la bibliothèque de l'Institut. Ces magasins construits dans les années 1960, sont tout à fait satisfaisants en matière de conservation, mais ils occupent une aile du palais de l'Institut. De nouveaux magasins seraient construits en sous-sol, au fond de la troisième cour de l'Institut... Les bibliothèques ne participent que peu à ces décisions.

Les relations entre la Bibliothèque Mazarine et sa tutelle ministérielle sont peut-être moins visibles, mais n'en sont pas moins prégnantes. L'ensemble du personnel d'État est rémunéré par le ministère, et les crédits d'acquisition et de fonctionnement viennent du ministère également. La position de la Bibliothèque Mazarine, en tant que bibliothèque de grand établissement et non en tant que bibliothèque universitaire, n'est pas forcément très favorable. Les priorités du ministère, somme toute défendables, vont plutôt à la « documentation et à l'information » qu'à la « préservation du patrimoine », même si le patrimoine des bibliothèques universitaires est mieux pris en compte depuis quelques années (la base des manuscrits enluminés en est un bon exemple). Au niveau scientifique, par le biais de l'ABES, la collaboration a été assez fructueuse pour la Bibliothèque Mazarine : l'uniformisation du catalogage, en format UNIMARC, la participation active des conservateurs aux groupes de travail, permettent d'intégrer mieux la Bibliothèque Mazarine au réseau des bibliothèques universitaires.

2.2. Le personnel de la bibliothèque

La Bibliothèque Mazarine emploie 26 personnes, qui se répartissent de la manière suivante :

- 1 conservateur général, directeur de l'établissement
- 5 conservateurs
- 3 bibliothécaires adjoints spécialisés
- 2 assistants de bibliothèques
- 2 magasiniers en chef
- 4 magasiniers
- 1 technicien d'art supérieur
- 3 techniciens d'art
- 3 adjoints administratifs
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire
- 1 professeur agrégé

Les conservateurs se répartissent les services à l'intérieur de la bibliothèque. Deux d'entre eux, Jacqueline Labaste et Isabelle de Conihout, sont responsables du fonds

ancien et de l'atelier de restauration. Un conservateur, Patrick Latour, s'occupe du fonds moderne (postérieur à 1800), de la cohérence du catalogue SUDOC/SIGB et de l'indexation matière ; un autre, Mireille Le Van Ho, des acquisitions et de l'informatisation. Enfin, un dernier conservateur, Sandrine de Solan, s'occupe de la gestion des collections et de l'équipe de magasiniers.

L'ensemble des conservateurs et des bibliothécaires adjoints spécialisés assure le service de renseignement bibliographique en salle de lecture. Les autres membres du personnel (techniciens d'art exclus) assurent une permanence à l'accueil.

L'organigramme présenté en annexe 1 montre comment le reste du personnel se répartit dans les différentes tâches à remplir au sein de la bibliothèque.

La taille relativement réduite de l'équipe permet un travail assez collégial, et en fin de compte, la définition des tâches est dans la pratique un peu moins nette que sur le papier, notamment pour ce concerne l'encadrement de l'équipe de magasiniers, où le fonctionnement est plus souple.

2.3. Le public

La Bibliothèque Mazarine accueille environ 10 000 visites par an et communique 20 000 ouvrages en salle de lecture (ces chiffres ne prennent pas en compte la consultation des usuels). Pour une ouverture annuelle de 233 jours, cela équivaut à environ 43 lecteurs par jour, pour une salle de lecture comptant 140 places (110 places effectives, trois tables ayant été réservées à l'usage du personnel). Il faut ajouter que la moitié seulement des lecteurs demande des communications de documents rangés en magasin.

La bibliothèque possède des collections dont la valeur et la richesse est unanimement reconnue. La Bibliothèque Mazarine est pour l'heure sous-employée et son public est donc particulièrement précieux. Il faut donc faire tout son possible pour lui donner envie d'y travailler, de revenir, et mieux encore, de faire venir d'autres chercheurs ou étudiants. D'autant plus que les statistiques de fréquentation permettent aussi d'appuyer auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, des demandes de moyens supplémentaires en argent ou en personnel. Autrement dit, la présence du public est vraiment l'enjeu majeur, si l'on souhaite

développer la Bibliothèque Mazarine, afin de lui donner une fréquentation, et donc une place dans l'échiquier des bibliothèques de recherche françaises, digne de ses collections. Pour ce faire, la bibliothèque a misé sur la qualité des services au lecteur, sur la large communication des documents, mais aussi sur son site Internet, et sur les expositions.

Peut-être une étude approfondie des publics serait-elle utile pour améliorer encore l'offre de services et les moyens à mettre en œuvre pour développer la fréquentation. Nous n'avons pas eu le temps, durant notre stage, de mener cette étude, mais il s'agit sans doute d'une piste intéressante pour un prochain stagiaire. A la suite de nombreuses discussions avec des professionnels des bibliothèques, nous nous sommes rendu compte que la Bibliothèque Mazarine souffrait peut-être d'une trop bonne image : on la considère un peu comme un sanctuaire, dont les collections sont tellement précieuses qu'elles ne sont pas accessibles au lecteur moyen. Le voisinage de l'Institut contribue lui aussi sans doute à renforcer cette fausse image d'établissement très fermé.

3. Réalisations en cours

3.1. Traitement des collections

Hormis les travaux quotidiens qui sont communs à toutes les bibliothèques (rondage, petites réparations, catalogage courant des acquisitions...), plusieurs entreprises de plus grande ampleur sont menées actuellement au sein de la bibliothèque Mazarine.

En matière de catalogage, il y a plusieurs projets en cours de réalisation. Le catalogue imprimé des incunables est désormais presque entièrement saisi dans le logiciel Aleph. Les Mazarinades, dont il existe un catalogue papier (il s'agit de la bibliographie des Mazarinades établie par Moreau, que l'on a annoté et complété avec les cotes des Mazarinades conservées à la bibliothèque), est lui aussi en cours

de saisie, mais la moindre valeur scientifique du catalogue existant impose une saisie « livre en main ». Le catalogage des livres des 16^e, 17^e et 18^{ème} Siècle en langue anglaise ou imprimés dans le monde anglophone, en collaboration avec le Eighteenth Century Short Title Catalog (ESTC), est lui aussi en voie d'achèvement. Dans les mois à venir, devrait être terminé le catalogage des actes du Parlement imprimés, celui des livres espagnols du 16^{ème} Siècle, celui des Hebraïca ainsi que le catalogage des ouvrages de la Grande Réserve, décision prise par le directeur de la bibliothèque suite à notre travail sur la communication des fonds anciens, rares et précieux.

L'ensemble des enluminures des manuscrits conservés à la Bibliothèque Mazarine est déjà accessible en ligne, dans la Base Liber Floridus. C'est une base de données iconographique, réalisée par l'Institut de Recherche en Histoire des Textes dans le cadre d'une convention signée avec le ministère de l'Éducation Nationale, qui à terme proposera l'ensemble des enluminures des manuscrits des bibliothèques dépendant de l'enseignement supérieur. Après le nécessaire repérage des enluminures devant être reproduites, il a fallu trois années pour réaliser l'ensemble des prises de vues. Actuellement, le travail d'indexation des images est en cours. Pour la plupart des manuscrits, la recherche ne peut se faire que par la cote, ou pour être plus précis, une recherche par mot matière est déjà possible, mais sur un nombre restreint de manuscrits. Les notices bibliographiques des manuscrits médiévaux sont déjà présentes dans le SIGB : une réflexion est actuellement menée avec l'ABES pour intégrer ces notices au SUDOC et établir un lien entre la notice et la base Liber Floridus. La base est accessible en ligne, mais les lecteurs de la Bibliothèque Mazarine ont la possibilité de la consulter sur un poste en haute définition, et de commander des reproductions en format numérique fournies sur CD-Rom.

En matière de préservation, en plus des travaux nombreux de l'atelier de restauration, des campagnes de numérisation sont envisagées. Une base de photographies des reliures à grand décor est à l'étude, ainsi que la numérisation des manuscrits philosophiques clandestins du 18^{ème} Siècle, ensemble qui présente l'intérêt de former un corpus cohérent.

3.2. Poursuite de l'informatisation

Sur le plan informatique, deux grandes réalisations sont en cours d'achèvement à la Bibliothèque Mazarine, et nous avons eu l'occasion de suivre les dernières mises au point.

Pour permettre au lecteur d'accéder de sa place au site Internet de la bibliothèque, et pour permettre au personnel de se connecter aux serveurs depuis les magasins, un système de communication informatique sans fil (Wi-fi) va se mettre en place prochainement. Le plus délicat est d'assurer la bonne transmission des données en plaçant les routeurs de manière à atteindre tous les endroits souhaités dans la bibliothèque. La salle de lecture, vaste espace avec un plan en L, à laquelle s'ajoute la petite salle des catalogues, a présenté la zone le plus difficile à couvrir. Après les essais de localisation des routeurs, le réseau a été sécurisé. Les utilisateurs qui souhaitent s'y connecter doivent demander au préalable un mot de passe. Ce réseau de communication sans fil permettra de limiter à terme le nombre de postes informatiques mis à la disposition du public, et de préserver au mieux l'aspect originel de la bibliothèque.

Dans un avenir proche (deux à trois mois), les demandes de communication des lecteurs seront informatisées. Pour le moment, les demandes de documents se font au moyen des traditionnels bulletins de communication. Il en existe un modèle pour les ouvrages du fonds général, et un second pour les ouvrages de la Réserve. L'informatisation des demandes, outre le fait qu'elle facilitera le travail des magasiniers, offre de nombreux avantages, et notamment celui de pouvoir affiner les statistiques de communication. Ces dernières sont faites manuellement, et demeurent assez imprécises. Il est impossible par exemple de repérer actuellement les ouvrages les plus demandés. De même, des statistiques plus précises permettraient de savoir dans quels grands domaines de la connaissance travaillent les chercheurs qui consultent des documents à la Bibliothèque Mazarine.

3.3. Projets

L'équipe de conservateurs de la Bibliothèque Mazarine réfléchit à l'heure actuelle à plusieurs projets importants, tant pour l'aménagement des locaux que pour le traitement des collections.

La réfection du système électrique occupe ainsi une place prépondérante. Si les mesures de sécurité les plus grandes sont déjà prises (un contacteur général permet de couper le courant en amont de la bibliothèque pendant les deux tiers du temps au cours d'une semaine), la bibliothèque n'est pas à l'abri d'un feu qui couverait pendant les horaires d'ouverture et se déclencherait alors que personne n'est présent : Les évènements récents, et particulièrement l'incendie de la bibliothèque Anna Amalia à Weimar, donnent un bon exemple de ce qui pourrait menacer la Bibliothèque Mazarine. Cependant un système de détection de fumée fonctionne depuis avril 2003. Après dix années de négociation, il a été attribué une subvention exceptionnelle de 100 000 € pour la réfection des parties les plus anciennes du système électrique, qui se trouvent dans les magasins (la salle de lecture ayant été rénovée entre 1968 et 1974). La Bibliothèque Mazarine fait actuellement réaliser des devis afin de mener ces travaux très importants le plus vite possible.

L'hiver approchant, les mesures de protection en cas de crue centennale de la Seine ont fait l'objet d'une réunion particulière des conservateurs. Si la Bibliothèque Mazarine avait été épargné par la fameuse crue de 1910, l'ouverture de nouvelles portes au niveau de la cour d'honneur de l'Institut impose de programmer un plan d'intervention en cas d'urgence. Des devis ont été passés avec une entreprise de déménagement, qui s'engage à déplacer les collections menacées en cinq jours.

Afin de permettre au public de disposer d'un catalogue en ligne le plus complet possible dans des délais raisonnables, un projet qui avait été mis de côté lors de l'informatisation de la bibliothèque est revenu à l'ordre du jour : la numérisation des fichiers. Il ne s'agit pas d'effectuer une conversion rétrospective en format UNIMARC, mais bien de numériser les fiches en format image TIFF ou JPEG. La consultation des images pourrait être permise par un regroupement alphabétique. Le lecteur ferait par exemple défiler les fiches de ABA à ABR, en procédant un

peu comme dans le fichier papier. Les inconvénients de ce procédé sont réels : les erreurs de catalogage existantes seraient reproduites, les titres ne seraient pas uniformisés, de même que les autorités auteur ou matière. Toutefois, il permettrait la consultation à distance de presque tout le catalogue de la bibliothèque.

Enfin, l'acquisition d'un banc de numérisation a été évoquée. L'objectif de cet achat serait double. Il s'agirait à la fois de pouvoir numériser en interne des ensembles de documents qui ne feraient pas l'objet de campagnes de numérisation financées par le ministère, et de répondre à des demandes de reproduction effectuées par des chercheurs. Toutefois, c'est un investissement gourmand à la fois en argent, en espace et il est nécessaire d'avoir du personnel à même d'utiliser cet équipement.

Activités de stage

1. Participation à la vie de la bibliothèque

1.1. Les activités quotidiennes

J'ai pu participer, dès les premiers jours de mon stage, à plusieurs activités qui rythment quotidiennement la vie de la bibliothèque, à la fois au niveau des services au public et du traitement des documents.

Le hasard a voulu qu'un nouveau conservateur, Sandrine de Solan, prenne ses fonctions le jour où je commençai mon stage. J'ai ainsi pu bénéficier de la présentation de la bibliothèque qui lui a été faite, non pas comme un stagiaire, mais comme un collègue. Il a par ailleurs été enrichissant d'échanger nos impressions, elle découvrant un nouvel établissement, et moi découvrant les divers aspects du métier de conservateur.

Dans un premier temps, des entretiens avec tous les conservateurs m'ont permis de prendre conscience de la diversité des tâches qui incombaient au personnel encadrant d'une bibliothèque. Dans un second temps, les entretiens se sont focalisés davantage sur les caractéristiques propres des bibliothèques de grands établissements : il s'agissait pour moi de comprendre en quoi ces bibliothèques différaient des bibliothèques publiques ou des bibliothèques universitaires, qui nous avaient été plus largement présentés à l'ENSSIB. Un entretien avec Mme Pastoureaud, Directeur de la bibliothèque de l'Institut, m'a permis de voir à quel point ces deux établissements voisins, tous les deux rattachés à la même tutelle, étaient différents : autant la Bibliothèque Mazarine est ouverte à tous, et justifie pleinement son titre de « plus ancienne bibliothèque publique de France », autant la Bibliothèque de l'Institut est fermée, réservée en théorie aux membres de l'Institut de France, et en pratique aux personnes parrainées par un académicien.

Ainsi, même si les deux bibliothèques bénéficient du même statut, elles sont difficilement comparables.

Une semaine de travail a été presque entièrement consacrée à la découverte des catalogues de la bibliothèque. Sur le plan strictement bibliothéconomique, l'expérience a été des plus enrichissantes. Tout d'abord, il est rare de pouvoir consulter les différents catalogues d'une bibliothèque qui se sont succédés depuis la fin du 17^{ème} Siècle : j'y ai appris de nombreuses choses intéressant l'histoire des bibliothèques, et quelle meilleure illustration pour appréhender l'histoire des collections de la Bibliothèque Mazarine ! Un long exposé de Patrick Latour, conservateur chargé de la cohérence du catalogue informatique avec le SUDOC, m'a permis de voir concrètement quelles étaient les contraintes qu'entraînait la participation d'un établissement à un catalogue collectif, notamment lorsqu'il s'agit d'uniformiser dans l'ensemble des bibliothèques relevant de l'Enseignement Supérieur les pratiques de catalogage des fonds anciens.

Cette semaine de présentation des différents catalogues de la Bibliothèque Mazarine m'a servi de préparation, afin de pouvoir assurer des plages de service public. Pour un conservateur, le travail ne se limite pas au renseignement bibliographique. A la Bibliothèque Mazarine, il assure l'inscription des lecteurs, aide ces derniers à localiser les documents, gère les demandes de reproductions (photocopies, microfilms, images numérisées). Il vise les demandes concernant des ouvrages de la Réserve et décide de communiquer ou non les documents précieux. En cas de refus de communication, il propose au lecteur un document de substitution (autre exemplaire, microfilm, autre édition du même texte), en essayant de l'adapter le plus possible aux besoins de ce dernier.

1.2. Les réunions internes

A deux reprises pendant les trois mois qu'a duré mon stage, j'ai pu assister aux réunions de l'équipe des conservateurs. Ces réunions ont pour but de faire le point sur les projets en cours de réalisation, et sur l'actualité de la bibliothèque.

La première portait essentiellement sur les travaux de rénovation des bâtiments, le projet de réaménagement des magasins des bibliothèques en salles de réunion, et

sur les mesures à prendre en cas de crue. Elle m'a permis de constater à quel point les relations de la Bibliothèque Mazarine avec son établissement de tutelle étaient étroites, dès qu'étaient soulevées des questions de sécurité ou d'aménagement des locaux. Le deuxième point important abordé lors de cette réunion était l'avancement du catalogage du fonds légué par le docteur Marcel Chatillon sur l'histoire des Antilles. Au fil des remarques, j'ai pu appréhender un autre aspect de la tutelle exercée par l'Institut : la Bibliothèque Mazarine n'étant pas une personne morale, elle n'est pas à même d'accepter ou de refuser un legs ou un don. La décision d'accepter le legs de ce fonds a été prise par la commission des bibliothèques, autrement dit par l'Institut de France.

La deuxième réunion portait sur la mission qui m'avait été confiée à mon arrivée à la Bibliothèque Mazarine : j'avais été chargé de réfléchir au pratiques de communication des fonds anciens, rares et précieux à la bibliothèque, et de rendre un rapport à l'ensemble de l'équipe des conservateurs, dressant le bilan des pratiques existantes et proposant des solutions pour améliorer la communication. Après lecture du document préparatoire que je leur avais remis, les conservateurs m'ont fait part de leurs remarques et de leurs critiques et nous avons élaboré ensemble une charte interne de la communication des fonds anciens, rares et précieux, qui figure en annexe de ce rapport.

J'ai pu assister également aux réunions regroupant les conservateurs responsables du fonds ancien et les restaurateurs. Il s'agissait de prendre des décisions d'intervention sur des livres dont on avait remarqué le mauvais état lors d'une demande de communication. Après une observation attentive des ouvrages, et en fonction des moyens de l'atelier en temps et en matériel, une liste des ouvrages à restaurer en priorité a été établie, en précisant pour chacun la nature de l'intervention qu'il devrait subir. Tous les ouvrages ne pouvant être traités par l'atelier, des solutions d'attente ont été mises à exécution : livres maintenus par une banderole, mise sous enveloppe pour éviter de perdre des éléments de reliure... Ces réunions m'ont montré à quel point la décision de restaurer un ouvrage peut être difficile à prendre : il est en effet difficile de revenir sur une restauration déjà effectuée, et d'autre part, les collections de la Bibliothèque Mazarine sont telles que définir des priorités en matière de restauration est un

exercice compliqué. Dans des collections aussi vastes, il y aurait de nombreux ouvrages qui pourraient justifier une intervention.

1.3. Colloques et visites

La Bibliothèque Mazarine entretient de nombreuses relations avec ses établissements de tutelle et avec son public, mais elle est aussi en contact avec de nombreux partenaires extérieurs.

Ainsi, la Bibliothèque Mazarine continue à travailler avec l'IRHT, qui effectue actuellement une étude sur les manuscrits du 15^{ème} Siècle. Une équipe de chercheurs est présente tous les lundis et étudie les manuscrits que conserve la bibliothèque. Les règles de communication, pour ces lecteurs particuliers, sont plus souples, pour leur garantir les meilleures conditions de travail possible.

J'ai eu l'occasion de participer, et de ce fait de représenter la Bibliothèque Mazarine, au colloque ayant pour objet la numérisation des manuscrits médiévaux, qui s'est tenu à la médiathèque municipale de Troyes le 17 septembre 2004. L'objectif de ma participation à cette journée d'études était triple. Tout d'abord, sur un plan personnel, il est toujours enrichissant de pouvoir partager avec des collègues ses idées et ses expériences. Ensuite, le sujet du colloque intéressait particulièrement les conservateurs de la Bibliothèque Mazarine, mais personne ne pouvait s'y rendre. En assistant, j'ai eu la possibilité de les tenir informés du contenu des discussions. Enfin, il s'est avéré, lors du colloque, que j'étais le seul « représentant » d'une bibliothèque dépendant de la sous-direction de l'Enseignement Supérieur : les autres conservateurs étaient en fonction dans des bibliothèques municipales ou à la BnF. J'ai donc pu leur parler de la base d'enluminures Liber Floridus, qui m'avait été présentée quelques jours auparavant. Au cours de mon stage, la Bibliothèque Mazarine a reçu la visite du James Madison Council, qui regroupe de généreux donateurs américains, dont le but est de participer financièrement au développement de la culture et au rayonnement des bibliothèques, et en particulier de la Bibliothèque du Congrès. Ce groupe de mécénat de droit privé a notamment participé au grand projet « American Memory », qui a pour but de numériser tous les documents touchant à l'histoire

des États-unis. Une petite exposition des trésors de la Bibliothèque Mazarine, et de quelques pièces choisies spécialement pour ces invités de marque, comme un exemplaire de la Constitution des États-unis imprimé à Paris en 1783 et relié aux armes de Vergennes, a servi de support à une présentation générale de l'établissement. Le but de cette visite est bien sûr d'obtenir des fonds pour réaliser des projets de numérisation par exemple.

La Bibliothèque Mazarine a également reçu la visite, pendant mon stage, de bibliothécaires canadiens et allemands à qui l'équipe des conservateurs a présenté le fonctionnement de l'établissement et les projets en cours. Ces visites régulières contribuent à renforcer l'image de la bibliothèque à l'étranger, tout en sensibilisant le personnel aux pratiques bibliothéconomiques de nos collègues étrangers.

2. La communication des fonds anciens, rares et précieux

2.1. Préparation et observation

En plus de la participation aux activités quotidiennes de la bibliothèque, j'ai été chargé par M. Péligray de réfléchir à la communication des fonds anciens, rares et précieux. Il s'agissait, au terme de mon stage, de pouvoir proposer des améliorations concrètes.

La première phase de ce travail a consisté à observer les pratiques de communication à la Bibliothèque Mazarine et à réunir de la documentation pour pouvoir étayer ma réflexion et élaborer des solutions.

L'observation s'est faite en plusieurs temps. J'ai commencé par interroger l'ensemble du personnel de la bibliothèque, conservateurs comme magasiniers. Il me fallait d'abord comprendre le circuit des documents, puis me faire une idée sur les pratiques de communication en salle de lecture, et notamment les précautions prises lors de la manipulation des ouvrages fragiles. Ensuite, il était intéressant pour moi de connaître les positions de chacun en matière de communication des fonds anciens, rares et précieux, afin de tenter d'établir un consensus.

Dans un second temps, je me suis familiarisé moi-même avec la manipulation des ouvrages anciens ou fragiles, bénéficiant de l'expérience des conservateurs du fonds ancien. A plusieurs reprises, nous sommes allés manipuler des ouvrages dans les magasins, afin d'établir une typologie des documents fragiles, et en tentant d'envisager quelles étaient les précautions à prendre lors de la communication en salle de lecture.

Enfin, j'ai pu organiser des séances d'observation des pratiques des lecteurs et du personnel en salle de lecture. A deux reprises, avec l'aide d'un des conservateurs du fonds ancien, je suis allé voir les lecteurs pour les sensibiliser le cas échéant à la bonne manipulation des documents fragiles, et pour leur proposer d'utiliser les divers équipements mis à leur disposition (futons, blocs de mousse, serpentins pour maintenir les livres ouverts sans forcer sur les reliures, lutrins réglables...).

Enfin, pour compléter mes observations sur le circuit du livre, j'ai accompagné les magasiniers qui allaient chercher des documents, en prenant des notes, afin d'avoir une vision la plus complète possible des manipulations nécessaires à la communication des livres.

En parallèle, j'ai tenté de regrouper toute l'information disponible concernant la communication des ouvrages, réalisant ainsi la bibliographie de mon mémoire d'étude et de recherche, en l'étendant aux informations professionnelles disponibles sur Internet, en France et à l'étranger. J'ai complété ces sources d'informations par des entretiens avec des professionnels des bibliothèques, mais aussi avec des représentants d'autres métiers de la conservation, et en particulier les musées : certains ouvrages parmi les plus précieux de la Bibliothèque Mazarine me semblaient, en effet, plus proches de l'objet muséographique que du document.

2.2. Réalisation d'un audit interne

Grâce à toutes les informations que j'avais pu collecter, aussi bien par l'observation que par la documentation, j'ai entrepris de rédiger un rapport interne, un audit, en quelque sorte, qui devait permettre d'envisager avec toute l'équipe de la bibliothèque les améliorations à apporter aux pratiques de communication.

Il s'agissait dans ce rapport de dresser un tableau des pratiques existantes, de relever les réussites et les manques, et surtout de proposer des solutions concrètes et现实的. Ce rapport interne devait aussi servir de base à une étude de cas illustrant mon mémoire d'étude et de recherche.

Pendant la rédaction du rapport, j'ai lancé une enquête sur la communication des fonds anciens, rares et précieux. Le questionnaire présenté en annexe a été envoyé à toutes les bibliothèques françaises susceptibles de posséder de telles collections, soit environ 500 établissements, et à une quarantaine de bibliothèques étrangères en Europe et aux États-unis. Dans le courrier électronique accompagnant le questionnaire, je demandais également aux bibliothèques de bien vouloir m'envoyer la documentation qu'elles possédaient (directives, notes internes, dépliants à l'usage du public...) afin de pouvoir illustrer d'exemples concrets les propositions que je ferais à l'équipe des conservateurs de la Bibliothèque Mazarine. L'enquête devait aussi me permettre d'affiner ma réflexion concernant la communication, qui est au cœur de mon mémoire d'étude.

Au milieu du mois d'octobre, j'ai remis le rapport au directeur de la Bibliothèque Mazarine, qui l'a transmis à l'ensemble des conservateurs. Une date de réunion a été fixée au 16 novembre 2004. Afin de corriger les erreurs que j'avais pu commettre, j'ai demandé à tous les conservateurs de me faire part de leurs commentaires. Grâce à leurs remarques, j'ai pu adapter au mieux les améliorations que je préconisais

2.3. Conclusions et élaboration d'une charte

Lors de la réunion du 16 novembre 2004, mon rapport a été étudié par l'ensemble de l'équipe, et les points intéressants relevés. Plusieurs décisions ont été prises, concernant l'amélioration des pratiques de communication.

Tout d'abord, M. Péligray a chargé les conservateurs du fonds ancien de commander davantage de matériel facilitant la manipulation des ouvrages fragiles aussi bien en salle de lecture qu'en magasin : il a été notamment question d'acheter des chariots capitonnés pour améliorer le transport des ouvrages fragiles. De même, les recommandations concernant l'amélioration du matériel existant ont été

acceptées : pour donner deux exemples, il a été décidé que des serpentins plus fins seraient fabriqués pour les ouvrages de petit format, et que les ouvrages in folio, difficiles à consulter à plat malgré les futons, seraient surélevés par un traversin de mousse qui aurait l'avantage de protéger le dos des volumes tout en améliorant le confort de lecture.

Ensuite, profitant des changements qu'allait impliquer l'informatisation des demandes de communication, deux nouveaux statuts ont été créés pour protéger au mieux les collections. Aux statuts de fond général et de Réserve va s'ajouter d'abord un statut de Grande Réserve. Les livres qui bénéficieront de ce statut ne seront communicables qu'avec l'accord du directeur de la bibliothèque, après envoi d'une demande motivée par courrier ou courrier électronique. Ils ne seront communiqués que deux fois par an à un même chercheur. Ensuite un statut de réserve virtuelle sera créé, pour protéger des ouvrages dont l'importance, la rareté et la valeur sont telles qu'ils devraient être à la Réserve, mais qui par manque de place ne peuvent quitter leur rayonnage. Il s'agit essentiellement de séries de périodiques de petites sociétés savantes, des ouvrages illustrés et des recueils de planches. Ces ouvrages seront soumis aux mêmes conditions de consultation que les ouvrages de la Réserve.

Enfin, l'ensemble des dispositions prises au cours de cette réunion a permis l'élaboration d'une charte, à usage interne, qui décrit clairement les nouveaux statuts créés et les précautions qu'il convient de prendre avec les documents précieux et fragiles. Toute la difficulté résidait en l'établissement de règles suffisamment générales pour être adaptées dans tous les cas de figures et assez souples pour permettre aux lecteurs de ne pas être lésés si les recherches qu'ils effectuent nécessitent des mesures particulières. Cette charte est présentée en annexe.

Conclusion

Les trois mois passés à la Bibliothèque Mazarine m'ont permis d'envisager dans leur globalité les missions et le fonctionnement quotidien d'une bibliothèque de grand établissement. J'ai pu y mesurer à la fois l'importance de l'histoire d'une bibliothèque dans son fonctionnement et l'ampleur des transformations qui lui permettent d'envisager sereinement l'avenir.

Ce stage m'a également donné l'occasion d'observer les différents aspects du métier de conservateur, même si l'essentiel de mon attention s'est focalisé sur les questions liées à la communication des fonds anciens, rares et précieux. Le poste de conservateur requiert à la fois des compétences scientifiques, administratives et techniques, qui sont nécessaires au traitement et la mise en valeur des collections, à l'encadrement du personnel et à la mise en œuvre d'une politique documentaire. Le directeur d'une bibliothèque joue également un rôle important auprès des services administratifs de la tutelle dont il dépend : il doit savoir défendre les intérêts de son service, mais également travailler en collaboration avec d'autres acteurs pour permettre à la bibliothèque de tenir toute sa place dans la vie culturelle.

J'ai bénéficié pendant ces trois mois d'une réelle autonomie qui m'a permis de découvrir les multiples services de la bibliothèque et de dialoguer avec les membres du personnel, qui m'ont fait part de leurs diverses expériences. Il a été très gratifiant de voir que la réflexion que j'ai menée sur les améliorations à apporter à la communication des documents fragiles a été suivie de réalisations concrètes. Ce stage m'en a paru d'autant plus enrichissant et formateur sur un plan personnel et m'a ainsi conforté dans mes choix.

Bibliographie

« Bibliothèques de grands établissements, la Mazarine », dans *Arabesques*, n°16 ; octobre – novembre – décembre 1999. p. 20-21

« La Bibliothèque Mazarine entre tradition et modernité », dans *Arabesques*, n°31 ; juillet – août – septembre 2003. p. 6-8

« Le Palais de l'Institut de France ». Numéro Hors-série de *Beaux-Arts magazine*, 1995

Art et métiers du livre, n ° 222 ; parution le 15 décembre 2000. Dossier sur la " Bibliothèque Mazarine " préparé sous la direction de Christian PELIGRY et Pascal FULACHER. 96 p. ; 80 ill. en coul.

FRANKLIN (Alfred), *Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, 2e éd., Paris, 1901 (réimpr. 1969)

GASNAULT (Pierre), « De la Bibliothèque de Mazarin à la Bibliothèque Mazarine », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 2, Paris, 1988

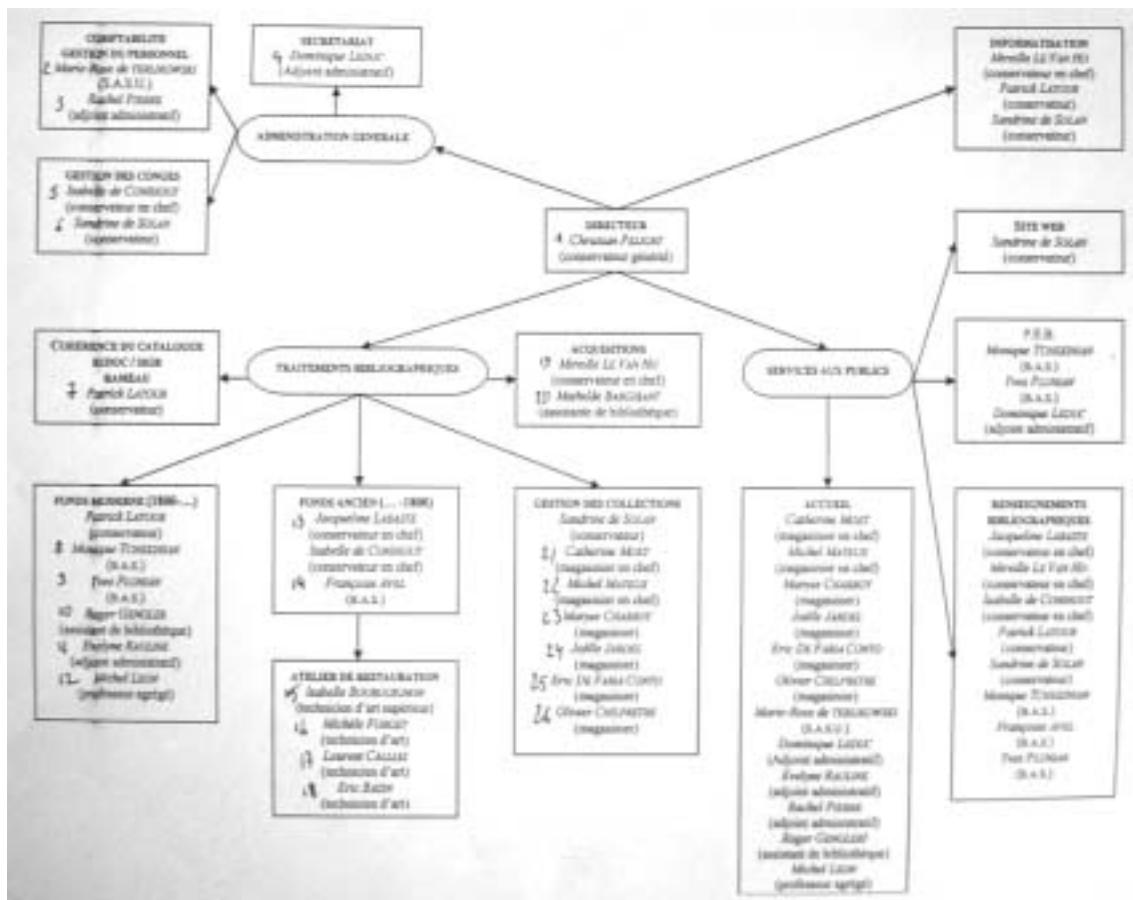
PELIGRY (Christian), "La Bibliothèque Mazarine", dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, t. 1, Paris, 1995

Site Internet de la Bibliothèque Mazarine :
<http://www.bibliotheque-mazarine.fr>

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE	I
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE.....	III
ANNEXE 3 : LA CHARTE DE COMMUNICATION.....	VII
Annexe 3.1 : Compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2004	VIII
Annexe 3.2 : Charte de la communication	XIII

Annexe 1 : Organigramme de la Bibliothèque Mazarine



Annexe 2 : Questionnaire d'enquête

La communication des fonds anciens rares et précieux dans les bibliothèques françaises et étrangères, essai d'approche théorique.

Questionnaire :

Nom de votre établissement :

Adresse postale :

1) Quelle pourrait être, dans votre établissement, la définition des fonds anciens, rares et précieux ? Que recouvrent-ils ?

2) Quelle est leur proportion, par rapport à l'ensemble de vos collections ?

Nombre de documents en tout :

Nombre de documents à rattacher aux fonds anciens, rares et précieux :

3) Quel est, au vu de vos statistiques pour les années précédentes, le nombre d'ouvrages des fonds anciens, rares et précieux communiqués aux chercheurs ?

Nombre de documents communiqués en tout :

...

En 2002 :

En 2003 :

Nombre de documents des fonds anciens, rares et précieux communiqués :

...

En 2002 :

En 2003 :

4) Disposez-vous d'une réserve au sein de votre établissement :

5) Si oui, Quelles sont les conditions et formalités d'accès aux ouvrages de la réserve ?

6) Quelles sont les précautions prises en salle de lecture pour la communication des livres anciens, rares et précieux ?

(A titre d'exemple : futons, pupitres réglables ou non, salle de lecture particulière, surveillance attentive des lecteurs, nombre limité de communications...)

7) Qu'en est-il du catalogage informatique de vos fonds anciens, rares et précieux ? De quels autres instruments de travail disposez-vous (fichiers, catalogues imprimés) ?

8) De quand datent ces instruments de travail autres que les catalogues informatiques ? Suivent-ils des normes de catalogage et si oui lesquelles ?

9) Quels sont vos projets en cours pour protéger les livres des fonds anciens, rares et précieux (microfilmage, numérisations, documents de substitution etc.) ?

10) Au sein de votre établissement, envisagez-vous de développer la communication des fonds anciens, rares et précieux, ou mettez-vous plutôt en avant les nécessités de conservation ?

Annexe 3 : La charte de communication

Annexe 3.1 : Compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2004**Compte rendu de la réunion de conservateurs du 16 novembre 2004**

Ce compte rendu sera complété par la charte élaborée par Frédéric Manfrin.

Participants : Isabelle de Conihout, Jacqueline Labaste, Patrick Latour, Mireille Le Van Ho, Frédéric Manfrin, Sandrine de Solan ; Christian Péligray.

Objet : Communication des ouvrages du fonds ancien (objet du stage de Frédéric Manfrin).

Dans le cadre de son stage, Frédéric Manfrin élabore une charte sur la communication des ouvrages du fonds ancien, notamment des documents de la réserve et de la grande réserve.

Monsieur Péligray nous expose une première version de cette charte, sous forme de dix commandements. Cela concerne en particulier les documents de la grande réserve, qui auraient un statut distinct et auxquels on réserveraient un traitement spécifique.

Nous discutons en particulier des points suivants :

1. L'identification des ouvrages de la grande réserve.

Il y a environ 600 ouvrages à la grande réserve, qu'il convient de signaler au plus vite dans le catalogue informatisé. Cette tâche devrait être facilitée par le fait que plus de la moitié sont déjà signalés dans les catalogues papier.

Pour les différencier des ouvrages de la réserve et qu'ils soient repérés par le personnel dès qu'ils sont commandés par un lecteur, il y a plusieurs possibilités :

- Mettre une indication GR (pour grande réserve) avant ou après la cote actuelle. Cela implique de mettre une nouvelle étiquette sur les ouvrages ou une indication au crayon à l'intérieur et de reporter cette mention dans le catalogue informatisé.

- Mettre une note dans le catalogue informatisé.

Dans ce cas, le personnel en poste au service public doit penser à vérifier le statut de l'ouvrage dans le catalogue informatisé. Quand la communication sera informatisée, il est possible de mettre en place un message avertissant que l'ouvrage demandé appartient à la grande réserve. En revanche, le rangement de l'ouvrage n'est pas facilité, par rapport à la situation actuelle.

La première solution a l'avantage d'être plus claire et plus immédiatement lisible par les lecteurs et le personnel et également plus pratique lors du rangement. En revanche, elle nécessite des modifications dans le catalogue informatique et sur les exemplaires eux-mêmes.

Tout enrichissement de la grande réserve devra être signalée de la même façon, et non comme on le fait actuellement par un simple fantôme dans les magasins.

2. Procédure de communication des documents de la grande réserve.

A l'inverse du reste des collections, qu'on évite de ne pas communiquer, la communication des documents de la grande réserve doit rester exceptionnelle.

Nous signalons que l'ensemble de la procédure proposée (courrier au directeur, réponse type) doit rester souple. Un chercheur étranger n'ayant pas entendu parler de cette procédure et venant sans prévenir à la bibliothèque doit pouvoir faire une

demande et obtenir une réponse sans être obligé de rentrer chez lui faire un courrier et d'attendre quelques jours la réponse.

En cas de refus, nous insistons sur la nécessité d'indiquer dans la réponse que l'on fait au lecteur un document de substitution qui lui soit accessible. Les documents de substitution peuvent également figurer dans les notices bibliographiques au catalogue informatisé.

3. Nombre limité de communications d'un ouvrage.

- Soit on limite le nombre de communications d'un ouvrage dans l'année. Par exemple, un ouvrage peut sortir cinq fois dans l'année.

Cela a l'inconvénient de pénaliser de manière aléatoire les lecteurs qui viennent trop tard. Par ailleurs, cela nécessite de tenir un compte annuel par ouvrage des communications de la grande réserve, ce qui peut se révéler un peu lourd.

- Soit on limite le nombre de communications d'un ouvrage par lecteur. On autorise une consultation de l'original par lecteur.

Le compte sera assez facile à tenir si on conserve les courriers de demande.

Là encore, nous insistons sur le fait qu'il faut que le système reste souple. Si un lecteur, lors de sa consultation de l'original, a oublié de noter un détail, il faut qu'on puisse lui ressortir l'ouvrage.

4. Où consulte-t-on les ouvrages du fonds ancien ?

Monsieur Péligray demande de ne plus utiliser les trois tables du fonds (grand côté du L) pour les lecteurs, quel que soit le fonds consulté, ce qui suscite des réactions.

Isabelle de Conihout propose de réserver les tables du petit côté du L à la consultation des ouvrages du fonds ancien. En effet, le fonds ancien, même s'il n'est pas tout entier à la réserve, comporte des ouvrages rares, qui ont parfois une grande valeur.

Les objections sont que le fonds ancien ne fait pas l'objet de bulletins spécifiques. Les bulletins roses peuvent concerter des ouvrages du fonds ancien ou du fonds moderne. Il faudrait donc vérifier à chaque fois la date de publication du document demandé et faire éventuellement changer le lecteur de place. Par ailleurs, certains ouvrages du fonds moderne ont beaucoup de valeur également.

5. La manipulation des documents anciens

A l'instar de certaines bibliothèques ou dépôts d'archives, Frédéric Manfrin lance l'idée d'une note à distribuer aux lecteurs sur les précautions à prendre pour manipuler les ouvrages anciens.

Cela pourrait responsabiliser le lecteur et l'impliquer dans la conservation des ouvrages de la bibliothèque. Cependant, il faut décider à quelle occasion on distribue cette note :

à chaque communication d'ouvrage de la réserve ? Certains lecteurs pourront se constituer une collection de notes, tellement ils consultent.

à chaque inscription ou réinscription ? Au risque qu'au moment de consulter un ouvrage ancien, le lecteur se soit débarrassé de cette note.

Nous évoquons également la question du matériel destiné au transport et à la communication des ouvrages rares et précieux : possibilités d'amélioration des futons et des lutrins, chariots capitonnés. Monsieur Péligray laisse aux conservateurs du fonds ancien la liberté de trouver et proposer à l'achat des matériels convenant mieux que ce que nous avons actuellement.

Il paraît nécessaire d'organiser (ou de réorganiser) des formations en interne des personnels amenés à manipuler et communiquer des ouvrages rares et précieux. Ces séances de travail pourraient se faire en collaboration avec l'atelier de restauration.

6. Communication des ouvrages de la réserve

S'agissant des ouvrages de la réserve, et non plus de la grande réserve, les règles de communication restent les suivantes :

Quelle est la pertinence de la demande ? Sachant que la non-communication est exceptionnelle.

Dans le cas de reliures précieuses, si le lecteur s'intéresse au texte, essayer de trouver une autre édition dans la bibliothèque. L'idée est lancée de donner des indications sur les reliures précieuses et fragiles dans un champ « note interne », destinées au personnel en service public.

En cas de doute, ne pas hésiter à demander un complément d'information aux conservateurs du fonds ancien.

En toute logique, les manuscrits médiévaux devraient être moins communiqués qu'avant leur microfilmage.

On admet la possibilité d'un second recours auprès du directeur, pour les lecteurs ayant reçu une réponse négative.

Mireille Le Van Ho insiste sur la nécessité de signaler sur informatique l'ensemble des collections, ce qui faciliterait l'identification et la préservation de l'ensemble des ouvrages rares et précieux de la bibliothèque. Une solution plus rapide que le catalogage classique reste de numériser les fiches correspondant à un document et de relier l'image à une notice descriptive très courte dans Aleph.

Annexe 3.2 : Charte de la communication**GRANDE RÉSERVE : LES DIX**
COMMANDEMENTS.

1. Demande écrite adressée au directeur de la Bibliothèque Mazarine (par courrier ou par mél). Cela suppose, évidemment, que tous les documents de la G.R. actuellement 650 volumes) soient identifiés en tant que tels dans le catalogue informatisé ! La demande sera transmise, avec un avis du directeur, aux conservateurs du fonds ancien.
2. Tout sera mis en œuvre pour éviter la communication du document, mais tout sera mis en œuvre également pour fournir des informations sur ce même document ou pour proposer des documents de substitution (autre édition, fac-similé, microfilm, photographies, Liber Floridus, publication scientifique etc.).
3. L'autorisation sera adressée par courrier (par exemple : réponse-type sur carton pré-imprimé, dont on gardera un volet pour pouvoir faire des statistiques en fin d'année)
4. Le refus de communication fera l'objet, outre la réponse-type sur carton pré-imprimé, d'une réponse circonstanciée donnant clairement les raisons de la non-communication et proposant différentes possibilités pour satisfaire autrement la demande du chercheur (document de substitution, cf. plus haut, § 2).
5. Si la communication est autorisée, le chercheur ne pourra consulter le document plus de deux fois (ou trois fois ?) dans l'année.

6. Tout enrichissement de la G. R. par extraction d'un ouvrage de la Réserve ou du fonds général, ne pourra s'effectuer que si le signalement de l'ouvrage a été fait convenablement (catalogage obligatoire dans le catalogue informatisé et mention « Grande Réserve » sur toutes les fiches existantes.)
7. La consultation des ouvrages de la G.R. se fera sur la table de Réserve (places 41-42 et 49-50, de préférence) ; on proposera au chercheur les accessoires nécessaires (pupitre, futon...) et on lui remettra une petite note sur les précautions à prendre (*à rédiger*).
8. Les ouvrages de G.R. ne seront jamais mis de côté pour le lendemain, mais reviendront à leur place, après consultation.
9. La G.R. fera l'objet d'un dépoussiérage une fois par an.
10. Un récolement de la G.R. sera fait chaque année.

En résumé, la communication au public des ouvrages ayant le label « Grande Réserve » doit être exceptionnelle.

RÉSERVE: LES RÈGLES D'OR DE LA COMMUNICATION.

1. Les demandes doivent s'effectuer sur un bulletin spécial (aujourd'hui de couleur bleue).
2. Le président de salle doit s'assurer de la pertinence de la demande faite par le chercheur : afin d'éviter, si possible, la communication des ouvrages précieux, on proposera systématiquement au chercheur un document de substitution disponible dans l'établissement (cf. plus haut : autre édition, microfilm, édition critique etc.), toutefois la non-communication doit rester exceptionnelle et sera clairement justifiée au chercheur qui ne doit pas se sentir «confus» d'avoir osé formuler sa demande, ni «humilié» par la science bibliothéconomique du conservateur, ni «méprisé» parce qu'il n'a pas les titres, les diplômes, le rang social, la réputation ou encore la chance d'appartenir à une chapelle d'heureux élus. Il serait inacceptable de communiquer ou non à la tête du client. En cas de doute, le président de salle demandera un complément d'information aux conservateurs du fonds ancien, par défaut au directeur.
3. Les manuscrits médiévaux étant tous (ou presque tous) microfilmés et leur décor reproduit dans la base «Liber Floridus», il paraît légitime de limiter autant que faire se peut, la consultation des originaux, un même lecteur ne pouvant les consulter plus de deux fois (ou trois fois ?) dans l'année. Les chercheurs de l'IRHT (équipe de Patricia Stirnemann) ne sont pas concernés par cette mesure, jusqu'à l'achèvement de leur travail sur les manuscrits du XV^o siècle.
4. Certaines reliures précieuses et fragiles de la Réserve devraient être signalées dans le catalogue informatisé pour attirer l'attention du président de salle et celle du lecteur, de manière à prendre toutes les mesures

nécessaires à la bonne manipulation de ces ouvrages. Peut-être serait-il envisageable de limiter le nombre de consultations de ces ouvrages (deux ou trois par an, en tout et pour tout ? ou bien une fois par personne ?). Les plus précieuses peuvent naturellement accéder à un statut de « Grande Réserve ».

5. Les ouvrages de Réserve seront consultés sur les tables de Réserve (laisser disponibles les places 41-42 et 49-50 pour les G.R) ; on fournira systématiquement au lecteur les accessoires dont ils ont besoin (futons, lutrins réglables). On lui remettra aussi, comme pour les ouvrages de G.R., une petite note sur les précautions à prendre (à rédiger).
6. Les ouvrages de Réserve pourront être mis de côté et rangés, le soir, dans le placard fermant à clef.

En résumé, les ouvrages de la Réserve feront l'objet d'une communication restreinte et contrôlée, mais la non-communication, toujours motivée avec courtoisie et sans ambiguïté, doit rester exceptionnelle. En cas de difficultés, le directeur pourrait être appelé à trancher, en dernier recours.

DE LA COMMUNICATION DES FONDS

ANCIENS, RARES ET PRÉCIEUX

1. Tous les ouvrages anciens ne sont pas rares et fragiles (reliures en vélin souple...) ; à l'inverse, des livres du fonds moyen ou même récents peuvent être très fragiles, très rares ou très précieux (papiers acides et reliures desséchées, livres de bibliophiles...). L'attention que le personnel porte à l'état des fonds anciens doit être la même pour les ouvrages plus récents : il s'agit du patrimoine de demain que nous construisons.
2. Il existe, dans les collections de la Bibliothèque Mazarine, de nombreux ouvrages rares et précieux qui ne sont pas placés, par manque de place, à la Réserve ou à la Grande Réserve. Il est important de veiller le plus possible à leur bonne communication.
3. Lorsqu'un ouvrage du fonds général est identifié comme méritant une protection particulière, il faut le cataloguer en priorité dans le catalogue informatique, et lui attribuer un statut de Réserve (virtuelle). Le livre en question ne quittera pas sa place sur les rayonnages du fonds général, mais la procédure de communication sera la même que pour les ouvrages de la Réserve.
4. Pour la consultation en salle de lecture, les ouvrages fragiles du fonds général doivent être communiqués avec les accessoires (futons, pupitres réglables) assurant leur bonne conservation.